



culture
commune
SCÈNE NATIONALE
DU BASSIN MINIER DU PAS-DE-CALAIS

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ SAISON 2025-2026



SOMMAIRE

	Page
1 Fiche informative de synthèse	3
2 Présentation de Culture Commune	4
3 Accessibilité de Culture Commune	6
A – Accessibilité de la Fabrique Théâtrale	7
B – Accessibilité de l'accueil-billetterie	11
C – Accessibilité des salles de spectacle	12
D – Accessibilité des autres espaces	13
4 Accessibilité de la programmation	16
A – Accessibilité aux personnes mal et non-entendantes	16
B – Accessibilité aux personnes mal et non-voyantes	17
C – Accessibilité aux personnes en situation de handicap intellectuel.....	17
D – Accessibilité aux PMR	17
5 Matériel adapté et actions spécifiques	18
6 Lexique	20
7 Contacts	25



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à la Fabrique Théâtrale

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui non

→ Le personnel connaît le matériel

oui non



Contact : a.lesage@culturecommune.fr - 06 88 05 17 49

a.vincent@culturecommune.fr - 06 71 07 56 00



Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 37918135700029

Adresse : Base 11/19 - Rue de Bourgogne - 62750 Loos-en-Gohelle

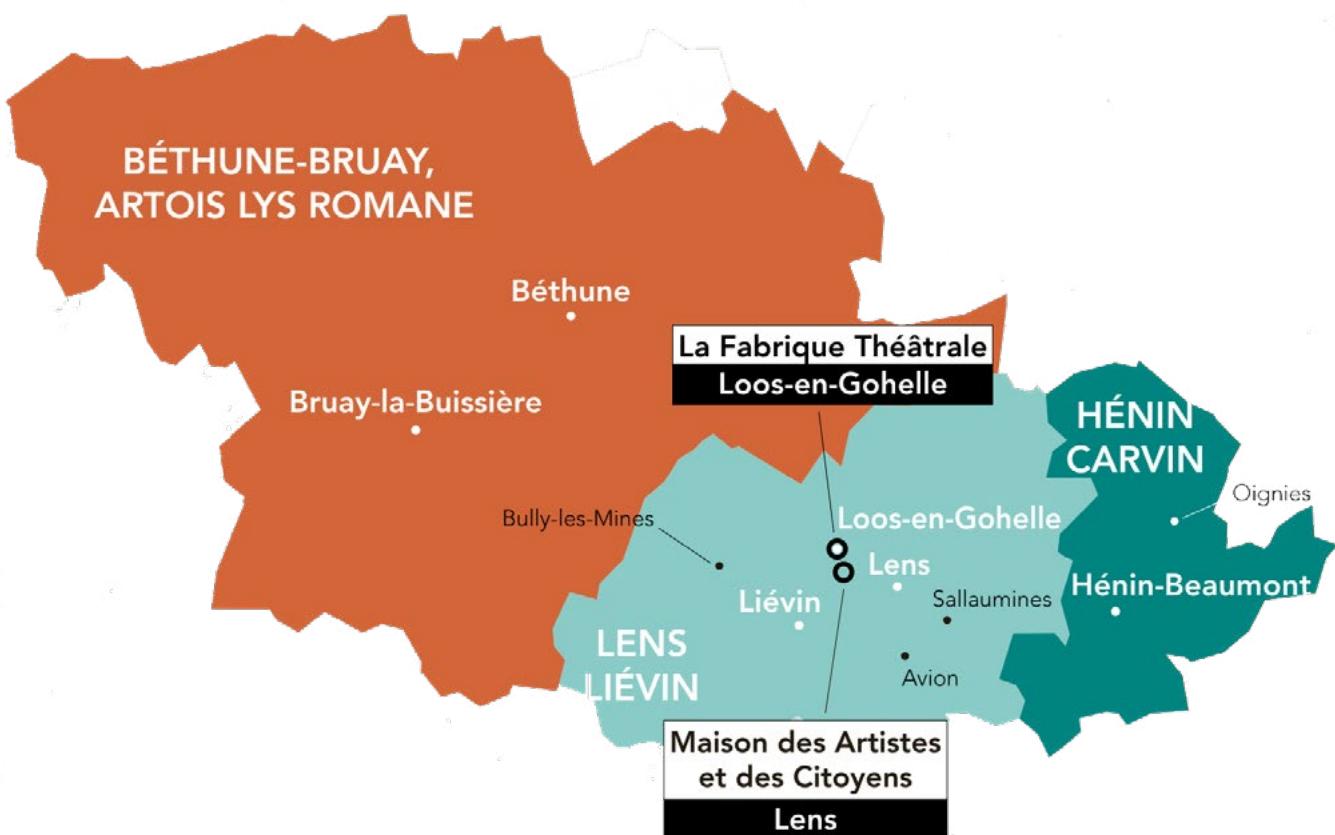
2. PRÉSENTATION DE CULTURE COMMUNE

UNE SCÈNE NATIONALE ITINÉRANTE

Culture Commune, c'est une philosophie de projet et une équipe qui met en œuvre des actions artistiques et culturelles en lien avec des artistes et la population sur un vaste territoire urbain et rural composé de 3 communautés d'agglomération et de 150 communes. Une large part des actions est créée en partenariat avec un nombre important d'acteur·rices, associations, établissements publics ou collectivités territoriales.

Les actions se développent sur un large territoire : à la Fabrique Théâtrale (lieu de création et de pratique artistique), à proximité dans les communes de l'arrondissement de Lens, avec un déploiement à l'Arc en Ciel de Liévin, mais aussi dans les communes de l'arrondissement de Béthune avec notamment des immersions d'équipes artistiques et des propositions en espace public.

Culture Commune est une scène nationale, labellisée par le ministère de la Culture, et soutenue par la DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais et les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et de Béthune-Bruay Artois Lys Romane.



LA FABRIQUE THÉÂTRALE

Culture Commune est installée sur l'ancien carreau de fosse du 11/19 à Loos-en-Gohelle : à l'époque ce bâtiment abritait les vestiaires des mineurs et les bains-douches.

C'est désormais un lieu de création, de pratique et de transmission : une fabrique pour de nombreux projets, que ce soit l'accompagnement et le soutien à la création, la mise en place de projets artistiques avec les habitant·es, publics et partenaires, ou des propositions d'ateliers, stages, formations et rencontres.

Des équipes artistiques sont accueillies en résidence d'écriture ou de création. Le travail en cours peut être partagé, ouvert au public et/ou aux professionnel·les à l'occasion des Sorties de Fabrique.

La Fabrique Théâtrale abrite également les étapes importantes des projets d'action artistique et culturelle menés avec de nombreux partenaires sur le territoire. Elle accueille aussi certains projets implicatifs et participatifs avec les habitant·es, bénévoles, etc.

Par ailleurs, la Fabrique Théâtrale porte en son sein une partie de la programmation de saison, dont celle des festivals *Qu'est-ce qu'on fabrique en famille ?* et *La Beauté du Geste*. Enfin, l'équipe permanente y a ses bureaux.

L'accueil-billetterie y est également ouvert toute la saison et offre la possibilité de se renseigner au sujet des spectacles, des ateliers, des rencontres ou sur l'histoire du lieu.

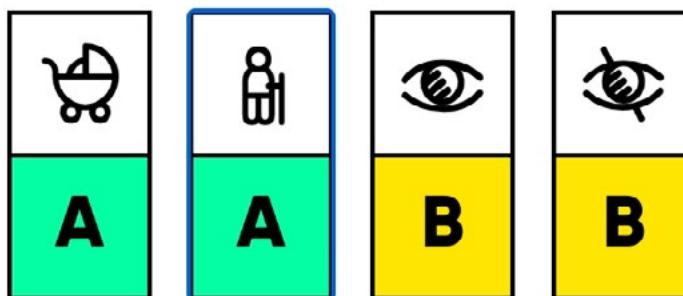
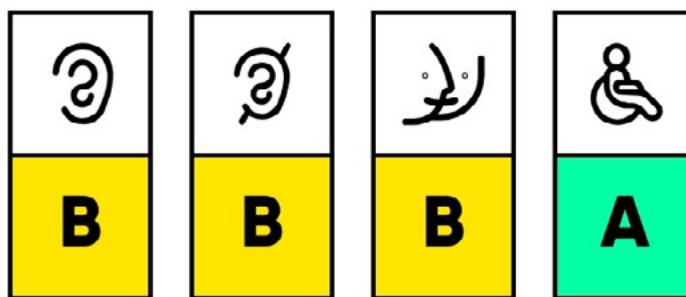
LE PÔLE RESSOURCES

Vous pouvez retrouver en ligne, sur notre site internet, le catalogue qui recense l'ensemble des ouvrages et documents disponibles au Pôle Ressources.

Le fonds a été entièrement repensé pour renforcer sa spécificité, celle d'être dédié au spectacle vivant avec une grande part aux écritures théâtrales tout public et jeune public, mais aussi aux ouvrages généraux sur le spectacle vivant et les politiques culturelles. Vous y trouverez également des ouvrages et archives sur la mémoire du territoire.

Cet espace est repertorié Pôle Ressources en Pas-de-Calais du Collectif Jeune Public Hauts-de-France.

3. ACCESSIBILITÉ DE CULTURE COMMUNE



Le bâtiment n'est pas équipé de boucle à induction magnétique.

Pour plus de détails sur l'accessibilité de la Fabrique Théâtrale, vous pouvez vous rendre sur le site de [Picto Access](#).

Légende :

A Accessible en autonomie **B** Accessible avec accompagnement ou partiellement

 Personne touchée par une déficience auditive partielle.

 Personne touchée par une surdité totale.

 Trouble de la mobilité dû à une situation handicapante temporaire (ex : poussette ou valise).

 Personne touchée par des difficultés de la compréhension, de la communication et de la décision

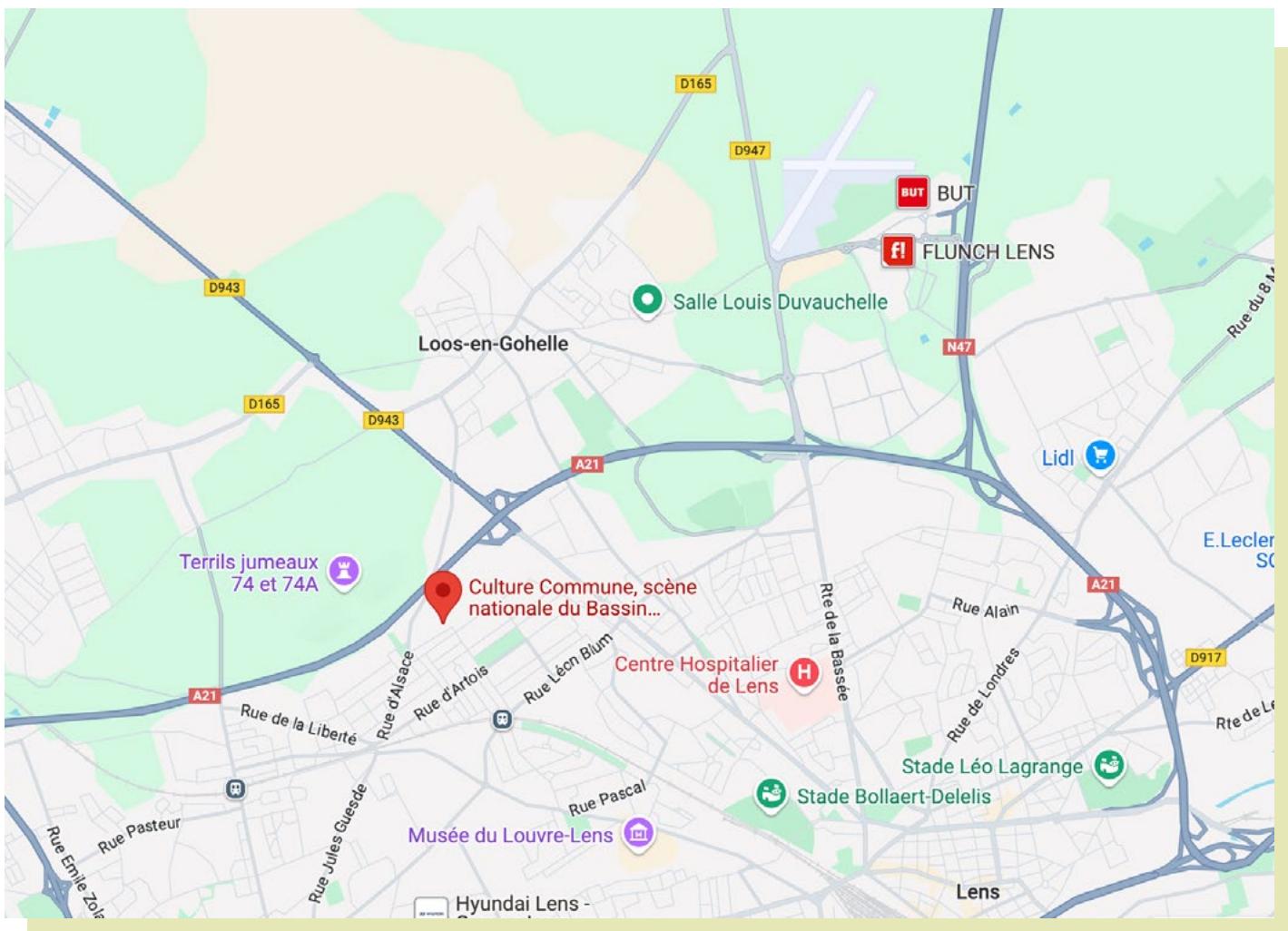
 Personne éprouvant des difficultés à marcher.

 Personne touchée par une incapacité à marcher.

 Personne touchée par une déficience visuelle partielle.

 Personne touchée par une cécité totale.

A. ACCESSIBILITÉ DE LA FABRIQUE THÉÂTRALE



Venir à la Fabrique Théâtrale en transport en commun :

Ligne 13 – Arrêt Cité des Provinces : face à la Base 11/19, à 1 minute à pied de la Fabrique Théâtrale.

Ligne 31 – Arrêt Site du 11/19 : à quelques minutes à pied (300 mètres) de la Fabrique Théâtrale.

Venir à la Fabrique Théâtrale en voiture - parkings de la Base 11/19 :

Il n'y a pas de place de parking réservée pour les PMR mais il est possible de s'avancer jusqu'à la Fabrique Théâtrale en voiture. Pour cela, vous pouvez appeler l'accueil de Culture Commune (03 21 14 25 35) pour que l'on vienne abaisser les plots.

La Fabrique Théâtrale dispose de 2 parkings à proximité :

- Le plus proche se situe à l'arrière du bâtiment (accès via la rue de Bourgogne). Il s'agit d'un parking en terre, non goudronné. L'accès au bâtiment se fait par un chemin sur le côté du bâtiment.



- L'autre parking est à l'entrée de la Base 11/19 (accès via la rue Léon Blum), à 100 mètres de la Fabrique Théâtrale.



Le parvis de la Base 11/19 est pavé (cf. photo).



Venir à vélo :

Vous pouvez venir à vélo via la vélo-route Eurovélo 5.

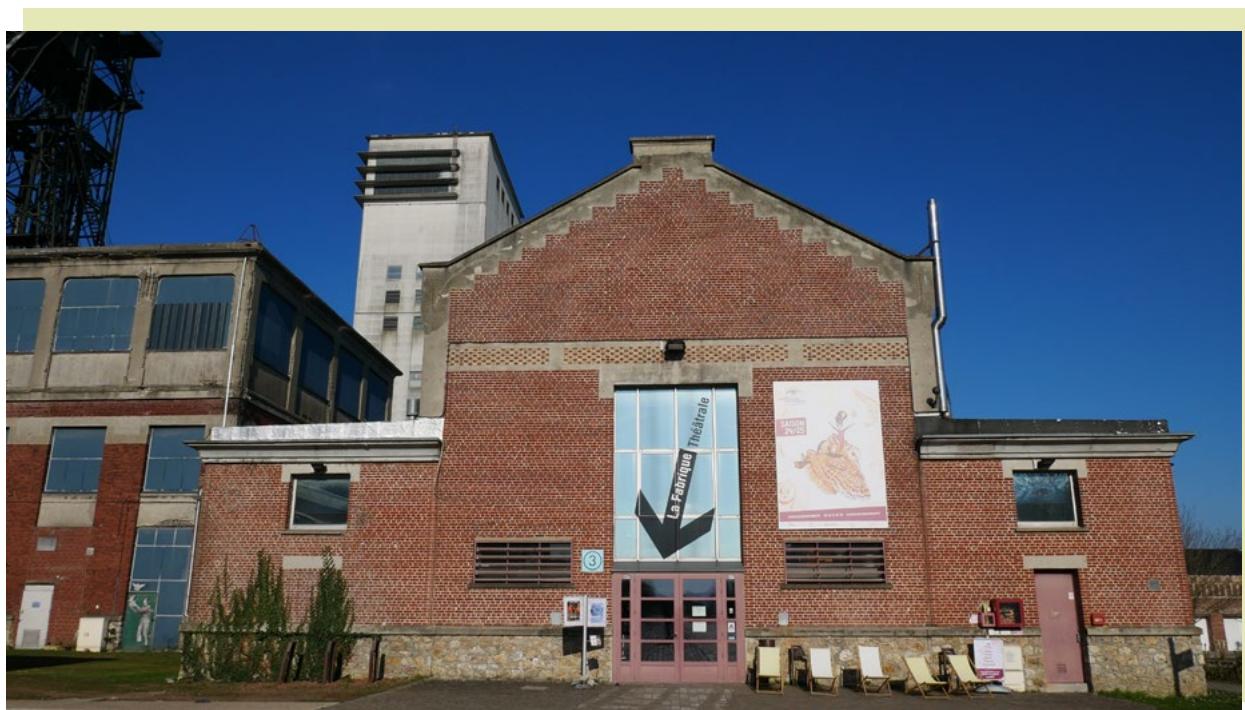
Il y a un parking à vélo (non surveillé) devant la façade de Fabrique Théâtrale.



Il y a également le parking à vélo et la route de l'Eurovélo 5 :



Entrée de la Fabrique Théâtrale :



La Fabrique Théâtrale est accessible aux PMR, l'ensemble des espaces ouverts au public y sont de plain-pied.

La Fabrique Théâtrale de Culture Commune est ouverte aux horaires d'ouverture de l'accueil-billetterie, soit du lundi au vendredi, de 9h à 12H30 et de 13H30 à 18H (sauf exceptions). Le mercredi, c'est ouvert uniquement l'après-midi.

B. ACCESSIBILITÉ DE L'ACCUEIL-BILLETTERIE DE LA FABRIQUE THÉÂTRALE



L'accueil-billetterie est situé dans le hall d'accueil, sur votre droite en entrant.

Il est accessible aux personnes en fauteuil roulant et une zone d'accueil abaissée leur est proposée pour plus de confort entre les deux guichets.

La billetterie est ouverte du lundi au vendredi de 13H30 à 18H, et 1h avant chaque représentation le week-end.

Tarification :

Tarif plein : 12€

Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, étudiants, -30 ans : 6€

Tarif solidaire pour les personnes allocataires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) ou des minimas sociaux : 3€ (ce tarif est accessible par mail et par téléphone, mais pas sur notre billetterie en ligne).

Billet suspendu : sur demande à l'accueil.

Pour réserver vos places, préparer votre venue, obtenir des informations et nous faire remonter vos suggestions, vous pouvez contacter les deux référentes accessibilité de Culture Commune :

Pour les publics individuels et les groupes de publics :

Amandine Lesage – 06 88 05 17 49 – a.lesage@culturecommune.fr

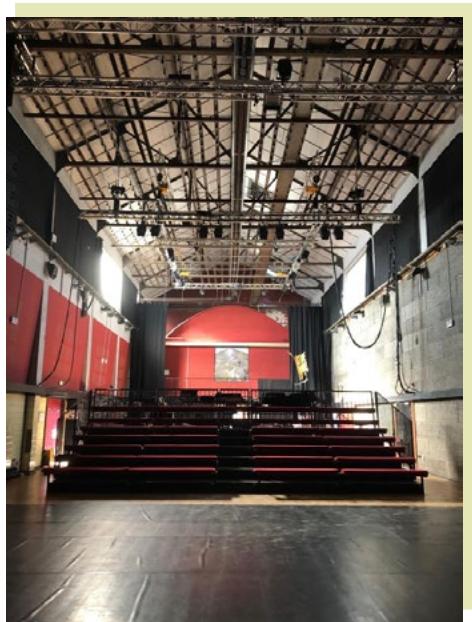
Pour les équipes artistiques :

Anaïs Vincent – 06 71 07 56 00 – a.vincent@culturecommune.fr

C. ACCESSIBILITÉ DES SALLES DE SPECTACLE

Nos places ne sont jamais numérotées. Nous vous invitons donc à nous prévenir en amont de votre venue, lors de votre réservation, afin que nous puissions vous proposer un placement spécifique/proche de la scène si nécessaire.

- La Nef de la Fabrique Théâtrale :



Cette salle se compose d'un gradin en escalier de 96 places (banquettes avec dossier). Les personnes qui se déplacent en fauteuil peuvent s'installer devant le premier rang, de plain-pied.

- Le Studio 1 de la Fabrique Théâtrale :



Cette salle est modulable, l'installation des publics change en fonction de la scénographie du spectacle ou de la proposition artistique.

D. ACCESSIBILITÉ DES AUTRES ESPACES

- Les sanitaires :



Des sanitaires sont situés dans le hall d'accueil, sur votre droite lorsque vous entrez dans la Fabrique Théâtrale de Culture Commune.

L'accès aux sanitaires est possible pour toute personne à mobilité réduite. Les espaces de circulation et l'accès aux points d'eau sont aux normes d'accessibilité.

Les toilettes PMR disposent également d'un change-bébé.

Les toilettes PMR disposent d'un dispositif d'alarme incendie lumineux.

- Le bar de la Fabrique Théâtrale :



Le bar de la Fabrique vous accueille 30 min avant et 30 min après la représentation.

- Le Pôle Ressources :



Le Pôle Ressources est ouvert tous les mercredi après-midi de 13H30 à 18H ou sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

Avec plus de 3000 titres, pièces de théâtre pour adultes ou pour l'enfance et la jeunesse, ouvrages généraux, presse et revues spécialisées sur le spectacle vivant et la culture, tout le monde peut y trouver un intérêt ! Que vous soyez étudiant·e, enseignant·e, spectateur·rice, chercheur·se, à la recherche d'un endroit tranquille, ou simplement curieux·se. Cet espace est le vôtre ! Sentez-vous libre de vous y installer !

La programmation de la saison y trouve aussi un écho particulier ; les textes des spectacles programmés et des artistes en résidence peuvent être empruntés.

Les ouvrages sont consultables sur place et empruntables gratuitement pour une durée d'un mois.

Informations et réservations à l'accueil au 03 21 14 25 35
ou par mail accueil@culturecommune.fr.

4. ACCESSIBILITÉ DE LA PROGRAMMATION

Sur notre site Internet www.culturecommune.fr, retrouvez l'ensemble des spectacles de la programmation ainsi qu'une page dédiée à l'Accessibilité.

Nous veillons à indiquer systématiquement si un spectacle est accessible ou non selon les types de handicap. Nous veillons également à informer nos spectateur·rices des éléments susceptibles de les déranger pendant la représentation (fumée, stroboscopes, sujets sensibles, nudité, etc.). Néanmoins, si pendant une représentation, le spectacle vous heurte, sentez-vous libre de sortir de la salle. Le personnel d'accueil pourra vous accompagner.

Certains spectacles peuvent être naturellement accessibles. Vous pouvez les repérer grâce aux pictogrammes suivants :



et sur la page accessibilité du site internet de Culture Commune.

A. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES MAL ET NON-ENTENDANTES



Nous accueillons des spectacles adaptés en Langue des Signes Française (LSF). Cette saison c'est le spectacle *Le syndrome de Pan* de la compagnie le Compost, qui est un spectacle bilingue LSF.

[La programmation](#) : à retrouver sur www.culturecommune.fr

La représentation scolaire/tout public sera suivie d'un bord plateau doublé en LSF.

L'équipe de Culture Commune a suivi une initiation à la Langue des Signes Française avec l'association Signes de sens.

Les spectacles suivants sont naturellement accessibles aux personnes mal et non-entendantes :

- Journées Européennes du Patrimoine
- Pan !
- Pillowographies
- Festival de la Sainte Barbe
- Aspirator

B. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES MAL ET NON-VOYANTES



Les spectacles suivants sont naturellement accessibles aux personnes mal et non-voyantes.

- *Journées Européennes du Patrimoine*
- *Le Banquet de la Sainte-Cécile*
- *Zola... Pas comme Émile !!!*
- *Portraits - Épisode 1*
- *Alerte Blaireau Dégâts*

C. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL



Les spectacles suivant sont accessibles aux personnes en situation de handicap intellectuel.

- *Journées Européennes du Patrimoine*
- *L'Enfance majeure*
- *Soulever des montagnes*
- *Pan !*
- *Vivantes*
- *Pillowgraphies*
- *Festival de la Sainte Barbe*
- *Aspirator*
- *Motel Cactus*
- *Le syndrome de Pan*
- *Les jambes à son cou*



D. ACCESSIBILITÉ AUX PMR

La majorité des spectacles de la programmation sont accessibles aux PMR (sauf exception).

5. MATÉRIEL ADAPTÉ ET ACTIONS SPÉCIFIQUES

Culture Commune a toujours eu à cœur d'être le plus inclusif possible, ce qui veut dire de travailler à rendre la programmation artistique accessible à toutes et tous. C'est pourquoi depuis de nombreuses années, Culture Commune travaille avec différentes structures médico-sociales du territoire. Une médiatrice travaille avec vous à construire des projets d'actions culturelles adaptés :

- Accompagnement dans le choix des spectacles
- Sensibilisation avant chaque représentation
- Ateliers de pratiques artistiques avec un·e artiste professionnel·le
- Ateliers de pratiques artistiques ponctuels



En cas d'hyperacousie, des bouchons d'oreilles sont à disposition à l'accueil-billetterie.



Culture Commune mène depuis plusieurs années un travail d'adaptation des supports d'information et de communication pour les publics en situation de handicap ou de fragilité, avec d'une part la création de documents FALC (Facile à Lire et à Comprendre) comme dernièrement l'adaptation du préprogramme de la saison - et d'autre part, l'utilisation de pictogrammes pour en faciliter la compréhension.

Afin d'aller plus loin dans cette démarche, Culture Commune a réalisé un document de présentation du projet de Culture Commune en FALC afin de favoriser la venue en autonomie de ces publics. Grâce au soutien du Ministère de la Culture, ce document a été construit avec un groupe d'usagers du SAMO de Lens et de l'Arbre de Guise à Seclin, car la meilleure expertise est toujours celle des personnes concernées.

[Document FALC - Culture Commune](#) : à retrouver sur la page « Accessibilité » de notre site internet (menu principal).

Toute l'équipe est formée afin d'accompagner l'utilisation du document Facile à Lire et à Comprendre.

La cabane de repli :

Culture Commune met à disposition, a minima pour les représentations ayant lieu à la Fabrique Théâtrale, une cabane de repli pour les personnes ayant besoin de calme et de s'isoler avant, pendant ou après une représentation ou un atelier.

Un document de présentation de cette cabane a été réalisé en FALC en partenariat avec un groupe d'usagers de l'APEI de Lens et grâce au soutien du ministère de la Culture.

[Document FALC - Cabane de repli](#) : à retrouver sur la page « Accessibilité » de notre site internet (menu principal).



6. ANNEXES

LEXIQUE

Action culturelle : Ensemble de moyens et d'actions qui visent à établir un rapprochement entre le milieu culturel et artistique et la population. L'action culturelle permet aux individus de s'approprier la vie culturelle de leur territoire par un autre biais que celui de la programmation. Il s'agit par exemple de rencontres avec des artistes, d'ateliers de pratiques artistiques, de stages, de participation aux décisions prises par une structure culturelle, etc.

Arts de la rue : Terme générique regroupant les spectacles ou performances artistiques conçus pour l'espace public extérieur (théâtre de rue, spectacles déambulatoires, installations de scénographie urbaine, cirque, musique de rue, danse, etc.).

Bénévole : Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme.

Billetterie / Accueil public : Ensemble des opérations ayant trait à la délivrance de billets de spectacle, à l'accueil et au renseignement du public.

Bord plateau (également appelé **bord de scène**) : Temps de rencontre qui permet au public d'échanger avec les équipes artistiques à l'issue d'une représentation.

Chorégraphe : Le ou la chorégraphe est la personne qui conçoit et élaborer des chorégraphies originales pour un·e ou plusieurs danseurs·euses en vue d'une représentation sur scène (opéra, théâtre, ballet, pièce chorégraphique contemporaine, performances pluridisciplinaires etc) ou dans tout autre espace. Elle élaborer ses chorégraphies suivant un thème, une histoire, une pièce de musique ou une idée de mouvement. Elle peut créer des chorégraphies pour elle-même mais la plupart du temps, elle travaille avec des danseurs·euses.

Communication : Rendre visible et promouvoir les spectacles et les activités du théâtre par le biais de différents supports (flyers, affiches, programme de saison, presse, internet, réseaux sociaux, etc.).

Compagnie (Collectif ou Troupe de théâtre) : Groupe de personnes associées dans une volonté de créer et de promouvoir un ou plusieurs spectacles (danse, théâtre, cirque, etc.).

Diffusion : La diffusion est l'activité qui permet au spectacle d'être exploité de façon à être représenté en public.

Distribution : Répartition des rôles entre les membres de l'équipe artistique (auteur·rice, metteur·se en scène, comédien·ne, éclairagiste, etc.).

Education artistique et culturelle (EAC) : L'éducation artistique et culturelle est à la fois : une éducation à l'art et par l'art, qui permet une formation de la personne et du citoyen : cette formation nécessite le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. L'EAC concerne tous les âges et s'ouvre à toutes les expériences interrogeant notre rapport sensible à l'espace, au temps, au monde et à la société. Elle repose sur trois piliers : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts, de la culture et de leur histoire et la pratique des arts et de la culture.

Espace public : L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous. La définition générale implique un état de droit qui garantisse les droits et libertés des citoyens dans le domaine public, dont la liberté de circulation, de manifestation, de parole, d'expression, de commerce.

Festival / Temps fort : Événement organisé régulièrement ou ponctuellement durant une période de un jour à un mois, autour d'un thème ou d'une forme artistique (jazz, marionnette, danse, conte, etc.). À Culture Commune, nous proposons un festival jeune public (*Qu'est-ce qu'on fabrique en famille ?*), un festival de danse (*La Beauté du geste*), et un festival d'arts de rue.

Feuille de salle : Livret distribué à l'entrée de la salle et qui renseigne les publics sur le spectacle qu'ils vont voir. Y figurent des indications techniques et pratiques, mais aussi des explications sur le spectacle et parfois des informations sur la personne qui l'a créé.

Intermittent·e (du spectacle) : artiste ou technicien·ne du spectacle qui est embauché sous contrat de travail à durée déterminée dit « d'usage ».

Jeune public : Le terme générique de « spectacle jeune public » désigne un spectacle qui s'adresse plus particulièrement à un public composé pour partie d'enfants, de tout-petits ou d'adolescents, tous champs artistiques confondus (théâtre, danse, musique, marionnettes, théâtre d'objets, conte, récital etc.). Souvent programmés en journée (matin ou après-midi) pour les groupes scolaires et centres de loisirs, ils peuvent aussi faire l'objet d'une programmation dite « tout public » en soirée (de nombreux programmeurs et compagnies préfèrent d'ailleurs indiquer dans leur communication : « tout public à partir de xx ans »).

Médiation culturelle : Pratique qui permet d'expliquer aux spectateur·rices le plus clairement possible les messages qui sont transmis par les artistes, la genèse du spectacle et des éléments de compréhension et de contextualisation avec des sujets tels que l'histoire, les sciences, la politique, les enjeux sociaux, les mythes, etc. Les médiateurs et médiatrices de Culture Commune rencontrent ainsi les différents publics individuels ou en groupes (du champ scolaire, social, de l'insertion, de l'enseignement supérieur, etc.) et échangent avec eux autour des spectacles de la programmation (voir « Relations publiques »).

Metteur·euse en scène : Personne qui donne un sens personnel et subjectif au spectacle et dirige les répétitions. Il/elle garantit l'harmonie du spectacle unifiant ainsi le style dans le jeu des comédiens, les costumes et l'espace des décors.

Nomade / Hors-les-murs : On considère Culture Commune comme étant une scène nationale nomade car la majorité de la programmation se fait dans des lieux partenaires, ou hors-les-murs (c'est-à-dire dans des lieux qui ne sont initialement pas prévus pour accueillir des spectacles).

Partenaire : Se dit d'une **personne**, d'un groupe, d'une collectivité, d'un **organisme** ou d'une **entité** avec laquelle on s'associe ou on s'allie pour réaliser une action commune dans une affaire, une **entreprise**, une **négociation** ou un **projet**.

Plaquette / Brochure : Document qui a pour objectif de présenter les spectacles de la programmation. Une brochure est créée chaque année pour présenter la saison à venir (de septembre à juillet), ainsi que les ateliers. Elle présente également le théâtre et l'équipe. On peut aussi y retrouver des informations pratiques.

Première / Crédit : Se dit de la toute première représentation d'un spectacle devant un public.

Présentation / Ouverture de saison : Moment de rencontre et de partage où l'équipe de Culture Commune présente au public la programmation de la nouvelle saison (spectacles, temps forts et ateliers).

Production (ou co-production) : La production est l'activité qui permet de créer un spectacle à partir d'un projet artistique, en réunissant les conditions artistiques, humaines, techniques et financières adéquates. Cette phase de production comprend toutes les étapes de création jusqu'à la première représentation en public.

Programmation : Ensemble des spectacles qui jouent dans la saison culturelle, en général de septembre à juillet.

Régisseur·sseuse (technique) : Le régisseur ou la régisseuse technique est chargé·e de l'étude de l'installation et la désinstallation de tous les équipements nécessaires pour la production, qu'il s'agisse de son, de lumière, de vidéo/films ou d'autres équipements techniques.

Relations publiques : Favoriser la rencontre entre les œuvres, le public et les artistes. Mettre en place des actions autour des spectacles, à destination du public et en collaboration avec des compagnies et des partenaires éducatifs ou sociaux. À Culture Commune, on parle du service de médiation là où d'autres structures culturelles parlent du service des relations publiques ou relations avec les publics (voir « Médiation culturelle »).

Représentation : Fait de jouer un spectacle devant un public. Il arrive qu'un spectacle soit programmé plusieurs fois : on parle alors de « série de représentations ».

Résidence artistique : Accueil dans un lieu (culturel ou non) d'un·e ou de plusieurs artistes afin d'effectuer un travail de recherche et/ou de création d'un nouveau spectacle. Il peut s'agir d'une résidence d'écriture (1^{ère} étape) ou d'une résidence de recherche au plateau (2^e étape) ou d'une résidence de création (3^e étape) avec ou sans présentation du travail en cours devant un public.

Saison culturelle : Le monde du spectacle vivant est articulé en « saisons » correspondant à l'année scolaire (de septembre à juillet). Ce cadre de planification est utilisé par les responsables de lieux culturels ou les collectivités territoriales pour construire leur programmation annuelle. Il nécessite l'intervention d'un·e professionnel·le titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacles. La construction d'une saison comprend le choix d'un projet artistique et culturel en adéquation avec le lieu et ses publics, la définition d'une politique tarifaire, la planification d'une programmation (spectacles et actions culturelles) et son suivi.

Salle de spectacle : Une salle de spectacle est un lieu conçu et équipé pour les représentations de spectacle vivant. Le terme regroupe les théâtres, opéras, salles polyvalentes, salles de concert, auditoriums, cirques, salles des fêtes, Zéniths, mais également des lieux transformés, mis aux normes et équipés (cinéma, usine, gymnase, hangar, site historique, etc.). Ces salles sont dotées d'équipements techniques spécifiques (machinerie, son, lumière, vidéo) dont l'utilisation demande la présence de professionnel·les formés. Les caractéristiques techniques d'une salle (jauge, dimensions, équipement) doivent être consignées dans la fiche technique de la salle.

Scène nationale : Label attribué par le ministère de la Culture à un réseau de 78 salles de spectacle sur le territoire national, dont 9 en région Hauts-de-France. Cofinancés par le ministère de la Culture et les collectivités locales, ces lieux ont pour vocation de soutenir la création et la diffusion de spectacles à travers une programmation pluridisciplinaire et des projets culturels susceptibles de toucher le public le plus large possible.

Théâtre : Désigne à la fois l'art de la représentation, le genre littéraire et le lieu dans lequel se déroulent les spectacles. On peut y voir : des spectacles de danse, de cirque, de théâtre, des concerts, etc.

FICHE CONTACTS

Patricia Leleu : accueil (03 21 14 25 35 / contact@culturecommune.fr)

Julie Lefebvre : billetterie (03 21 14 25 55 / 06 47 34 47 78 / billetterie@culturecommune.fr)

Amandine Lesage : médiation vers les groupes en situation de handicap, hors groupes scolaires, référente accessibilité (03 21 14 25 51 / 06 88 05 17 49 / a.lesage@culturecommune.fr)

Marine Foglietti : médiation vers les établissements scolaires avec enfants en situation de handicap (03 21 14 25 38 / 06 88 05 17 40 / m.foglietti@culturecommune.fr)

Anaïs Vincent : chargée de projets, référente accessibilité (03 21 14 25 48 / 06 71 07 56 00 / a.vincent@culturecommune.fr)

[Page Accessibilité](#) : retrouvez la page « Accessibilité » dans le menu principal de notre site internet.

[La programmation](#) : à retrouver sur www.culturecommune.fr





Culture Commune
Base 11/19 - Rue de Bourgogne
62750 Loos-en-Gohelle
Accueil 03 21 14 25 35 contact@culturecommune.fr
Billetterie 03 21 14 25 55 billetterie@culturecommune.fr
www.culturecommune.fr
SUIVEZ-NOUS

